

# ENVIE DE PARTIR ?

C'est possible

## ZOOM SUR

## LES DISPOSITIFS



Édition 2022

**Parlez-en à votre conseiller-ère**



et les 19 communes adhérentes



# SOMMAIRE

✚ Tableau des dispositifs	p 3
✚ Les Echanges interculturels	p 5
✚ Le Corps européen de solidarité (CES)	p 6
✚ Le Service civique international (SCI)	p 7
✚ Le stage en entreprise	p 8
✚ Au Pair	p 9
✚ Le Programme vacances travail (PVT)	p 10
✚ Le programme Région FAJE	p 11
✚ Les chantiers internationaux	p 12
✚ Les dispositifs de l'Office franco-québécois	p 13
✚ Woofing	p 14
✚ Volontariat international en entreprise (VIE)	p 15
✚ Volontariat de solidarité internationale (VIE)	p 16
✚ Mes démarches	p 17
✚ Mes notes personnelles	p 18

# Partir, c'est possible

Partir à l'étranger, c'est se donner l'opportunité de découvrir une nouvelle langue et une nouvelle culture.

C'est également penser à son avenir en enrichissant son CV et en faisant preuve d'initiative.

## Mais c'est avant tout vivre une expérience inoubliable

Quelques exemples de mobilité :

Dispositif de mobilité	Public	Conditions d'accès	Durée	Lieu
Echange de jeunes	13 / 25 ans	Sans conditions	8 - 10 jours	🇪🇺 Union européenne élargie
CES Corps européen de solidarité	18 / 30 ans	Sans conditions	1 - 12 mois	🇪🇺 Union européenne élargie 🌍 Asie, Afrique
Stage en entreprise	18 / 25 ans	Sans conditions	1 -12 mois	🇪🇺 Union européenne
OFQJ Office franco-québécois	18 / 35 ans	🇪🇺 Jusqu'à bac + 5 🇪🇺 Demandeur d'emploi 🇪🇺 Jeune professionnel	Selon les programmes	Québec
VVT ou PVT Visa working holidays	18 / 30 ans	🇪🇺 Être autonome 🇪🇺 Être motivé	1 an maxi 2 ans pour le Canada (loterie)	PVT (Voir sur le site les destinations)
Au Pair	18 ans et +	🇪🇺 Permis B 🇪🇺 Ne pas fumer	2 - 12 mois	Monde
Service Civique International	18 / 25 ans	Sans conditions	6 à 12 mois	Monde
Job Woofing	18 ans et +	Sans conditions	Indéfini	Monde
FAJE PACA	18 / 30 ans	Bac + 2 et plus	Durée de l'emploi	Monde

Commencez vos démarches très tôt, au moins 6 mois avant.

## Union européenne :

- ✚ Carte d'identité et ou passeport valide pour des séjours de moins de 3 mois
  - ✚ Carte de séjour pour certains pays et pour des séjours de plus de 3 mois
- Certaines formalités prennent du temps

## Hors Union européenne :

- ✚ Passeport valide

Revenu	Vie pratique	Financement Participation	Action - Objectif
Aucun	Logé, nourri	Participation au transport	Rencontres thématiques avec des jeunes de plusieurs pays.
Aucun	Logé, nourri	Participation au transport	Découverte d'une autre culture et acquisition de nouvelles compétences. Se mettre au service d'un projet d'intérêt général.
Aucun	Logé, billet d'avion, ,	Bourse Erasmus +	Validation du projet Expérience professionnelle
Aucun	Dossier	Coût 700€/mois  Attribution de bourse, selon critères	Favoriser le développement et les compétences professionnels et personnels.
Job d'été Sur place	Dossier	Justifier de 3 000€ A4 500€	Promouvoir les liens entre la France et les 8 pays. Tourisme, étude et travail.
Argent de poche	Logé, nourri	Trajet Aller / Retour à charge	Une famille vous accueille en contrepartie de tâches ménagères et de la garde des enfants.
473 € / mois + 107 €/ mois	Dossier	Participation Transport, logement, nourriture	Se mettre au service d'un projet d'intérêt général.
Aucun	Logé, nourri	Trajet Aller / Retour à charge	Travaux à la ferme contre le logement et la nourriture
Forfait +700 €/mois	Dossier	Trajet Aller / Retour	Trouver un premier emploi

# Échange interculturel

## PRÉSENTATION

- ✚ Participer à un échange interculturel équivaut à s'inscrire dans un projet éducatif, interculturel et non formel
- ✚ Les groupes programment ensemble leur échange autour d'un thème d'intérêt commun avec des objectifs et des activités concertées avec tous les partenaires (jeunes, encadrants...).
- ✚ Des thèmes variés : Lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, diversité culturelle, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport, etc...

## OBJECTIFS

- ✚ Les échanges de jeunes permettent à des groupes de jeunes de différents pays de se rencontrer et d'apprendre à mieux connaître leurs cultures respectives.
- ✚ Les échanges permettent d'établir un premier contact avec la réalité européenne.

## PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Un groupe de 4 participants de 18 à 25 ans avec un nombre équilibré par pays et en respectant la parité filles/garçons
- ✚ Un séjour de 10 jours (jours de voyage inclus)
- ✚ Il nécessite l'implication des jeunes à toutes les étapes du projet (préparation, réalisation et évaluation).

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant son départ le/la jeune rencontre le Youth leader et les autres jeunes participants à l'échange
- ✚ Visites « touristiques » et activités ludiques
- ✚ Création d'un outil commun (vidéo, scénette, micro trottoirs, mime, objet, etc...)

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Participation du jeune entre 100 et 120 euros
- ✚ Le reste est pris en charge par les partenaires : trajet, logement, nourriture, assurance et rapatriement

# Le Corps européen de solidarité - CSE

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Corps européen de solidarité est un des dispositifs du Programme européen Erasmus+, il en existe 2 types

- ✚ Le CSE court terme (2 semaines à 2 mois)
- ✚ Le CSE long terme (3 mois à 12 mois)

C'est l'opportunité pour un(e) jeune d'avoir une expérience de vie dans un autre pays, de développer un projet individuel ou collectif dans un organisme à but non lucratif et de participer à des activités utiles pour la communauté d'accueil.

Chaque CSE fait l'objet d'un Contrat d'activité conclu entre la/le volontaire, la structure d'envoi et la structure d'accueil.

La/le jeune peut effectuer son CSE dans des domaines variés tels que l'art et la culture, le social, l'environnement, la lutte contre les discriminations, le sport, la protection du patrimoine, l'éducation...

Les pays éligibles pour ce programme concernent : les pays de l'Union Européenne et de l'Espace économique européen, les pays de l'Europe orientale et du Sud-est, les pays du Caucase ainsi que les pays du pourtour méditerranéen. Certains pays dans le monde sont également éligibles mais avec des places très limitées.

## OBJECTIFS

Concrètement, le CSE permet au jeune de participer à un projet tout en s'immergeant dans une culture différente de la sienne ce qui lui fait développer certaines capacités comme :

- ✚ L'apprentissage d'une nouvelle langue,
- ✚ L'acquisition de compétences spécifiques selon le projet choisi,
- ✚ L'ouverture d'esprit et l'autonomie.

Au retour le jeune reçoit un Youth Pass, c'est-à-dire un certificat individuel permettant de valoriser l'éducation non formelle générée par sa participation à un projet.

## PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 30 ans
- ✚ Résider légalement dans un pays programme
- ✚ Aucun critère de diplôme ou de formation n'est requis

Pour bénéficier de ce dispositif européen les jeunes doivent entreprendre certaines démarches comme la recherche d'une structure d'envoi et d'accueil dans la base de données du PEJA ou bien bénéficier d'un projet pré-subventionné.

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant son départ la/le jeune bénéficie d'une formation en France avec les futurs volontaires,
- ✚ Elle/Il bénéficie de cours de langue sur place,
- ✚ Elle/Il travaille en moyenne 35h par semaine dans le pays d'accueil.

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

La subvention du PEJA couvre les frais liés au projet (hébergement, restauration, transport local, formation, soutien, cours de langues, tutorat...) versée à l'organisation coordinatrice ainsi que la protection sociale des volontaires.

- ✚ La participation du jeune concerne le trajet aller/retour à hauteur de 30% du coût total.

# Service civique international – SCI

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le Service civique international est géré par l'Agence nationale française de Service civique. La/le jeune s'engage sur des missions de solidarité, de santé, d'éducation pour tous, de culture et de loisirs, d'environnement, de mémoire et citoyenneté et sur des missions d'intervention d'urgence ; ce sont les 7 grands thèmes retenus par l'Agence.

Les pays éligibles sont les pays de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et certains pays du monde (Canada, Asie, Afrique et Moyen-Orient)

Chaque SCI fait l'objet d'un Contrat d'activité conclu entre la/le volontaire, la structure d'accueil et l'Agence nationale.

## OBJECTIF

Le Service civique doit constituer pour les volontaires une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel.

Les compétences acquises lors d'un service civique en rapport avec le contenu d'un diplôme sont prises en compte au titre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'objectif est aussi de faire émerger une génération de personnes engagées.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 25 ans
- ✚ Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ou résidant depuis au moins 1 an en France
- ✚ Être disponible de 6 à 12 mois
- ✚ Résider en Région PACA
- ✚ Ne pas avoir déjà effectué une mission en Service civique, y compris en France
- ✚ Aucun critère de diplôme ou de formation n'est requis

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant son départ, la/le jeune bénéficie d'une formation (interculturalité, langue, hygiène et sécurité)
- ✚ Elle/il travaille 24h/semaine

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ A la charge du jeune
  - Le logement, souvent en colocation entre 250 et 350 € / mois
  - Le billet aller/retour
- ✚ Prise en charge par les partenaires
  - La protection sociale et le rapatriement. La période de SCI est prise en compte pour la retraite.
- ✚ Indemnité mensuelle versée au jeune
  - 473.04 € net versés par l'Agence de service des paiements de l'État
  - 107.58 € net versés par la structure partenaire



# Stage en entreprise

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Les stages en entreprise permettent d'effectuer un stage à l'étranger de 1 à 12 mois non rémunéré.

Il est cofinancé par l'Union européenne et géré par l'Agence Erasmus+.

Les destinations possibles sont : l'Espagne, le Portugal, l'Italie, Malte, l'Irlande

D'autres pays sont en attente de validation

## OBJECTIF

Permettre à des jeunes d'avoir une première expérience dans leur secteur d'activité

C'est aussi l'occasion de perfectionner une langue étrangère.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Être inscrit dans une Mission locale
- ✚ Être inscrit à Pôle emploi
- ✚ Être de nationalité française
- ✚ Avoir une réelle envie de valoriser son CV par une expérience à l'étranger
- ✚ Avoir une capacité d'autofinancement ou être indemnisé par Pôle emploi
- ✚ Être mobile et autonome

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Avant le départ, participer à une journée de formation
- ✚ Logement en colocation
- ✚ Participer aux cours de langues obligatoires
- ✚ C'est la structure porteuse de projet qui gère tout (billets d'avion, recherche de logement, recherche d'entreprise...)

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge :

- ✚ Transport aller/retour
- ✚ Hébergement - Accueil à l'arrivée
- ✚ Suivi assuré par un tuteur
- ✚ Assistance 24h/7 jours
- ✚ Licence linguistique avec cours en présentiel et/ou en ligne pendant toute la mobilité

A la charge du jeune :

- ✚ Transport local
- ✚ Repas – caution pour le logement
- ✚ Frais personne

# Au Pair

## PRÉSENTATION

Le placement « Au Pair » est un accord au terme duquel un(e) jeune va effectuer un séjour dans un pays étranger pour améliorer ses connaissances en langue.

Elle/Il va être accueilli(e) pendant une période déterminée comme membre d'une famille d'accueil.

En contrepartie, la personne « Au Pair » s'occupera des enfants de la famille.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 30 ans,
- ✚ Avoir de l'expérience avec les enfants,
- ✚ Avoir le permis de conduire (pour les Etats-Unis uniquement)
- ✚ Être disponible 6 mois minimum (2 à 3 mois en été)
- ✚ Ne pas fumer,
- ✚ N'être ni marié, ni avoir des enfants.

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ La/Le jeune doit s'occuper des enfants et de certaines tâches ménagères, environ 20 à 30 h par semaine (pour les États-Unis 40h par semaine). En contrepartie la famille doit nourrir, loger la/le jeune dans une chambre individuelle, lui trouver des cours de langue dans la mesure du possible et lui donner de l'argent de poche (varie selon les pays de destination).
- ✚ Afin de s'assurer que la famille soit recommandable il est conseillé de faire appel à une agence de placements agréée qui se charge de sélectionner les familles.

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Le billet aller/ retour est au frais de la/le jeune.
- ✚ Attention, des agences proposent des familles de placement pour un prix pouvant aller jusqu'à 400€.
- ✚ Souscrire une assurance maladie, assurance accident et responsabilité civile.

# Programme vacances travail - PVT

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le programme vacances-travail (PVT) est un dispositif qui offre à tous les jeunes Français la possibilité de s'expatrier pendant un an à la découverte d'un pays étranger, tant sur le plan culturel que professionnel, grâce à une délivrance de visa simplifiée.

- ✚ Le Canada (2 ans), le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Hong-Kong, Taïwan, Argentine, Corée du Sud, Chili, Colombie, Mexique, Uruguay et Belgique sont les pays avec lesquels la France a signé des accords et, permettent donc aux jeunes Français de travailler pour une durée d'un an dans un de ces pays (l'accord avec le Brésil n'est toujours pas actif et Le PVT en Russie est très compliqué à mettre en œuvre)
- ✚ La demande de visa doit être faite soit :
  - ✚ Sur le site [www.pvtistes.net](http://www.pvtistes.net)
  - ✚ Après de la représentation diplomatique ou consulaire en France du pays d'accueil.

## PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Avoir entre 18 et 30 ans avant la date du dépôt de la demande de visa (35 ans pour le Canada)
- ✚ Ne pas être accompagné d'enfants à charge
- ✚ Être titulaire d'un passeport français ou en cours de validité
- ✚ Être en possession d'un billet de retour ou de ressources financières suffisantes pour acheter le billet de retour
- ✚ Disposer de ressources financières nécessaires pour subvenir aux besoins au début du séjour (le montant minimal des ressources est fixé chaque année par les Etats signataires)
- ✚ Justifier de la possession d'une assurance privée couvrant tous les risques liés à la maladie, la maternité, l'invalidité, l'hospitalisation et le rapatriement pour la durée du séjour,
- ✚ Avoir un casier judiciaire vierge.
- ✚ 1 PVT par pays, donc possibilité de faire 2 PVT dans 2 pays différents.

Il est conseillé d'entreprendre les démarches suffisamment à l'avance, aussi bien pour la demande de visa (**Attention, loterie pour le Canada**) que pour la réservation des vols.

**Même s'il n'y pas de condition de diplôme et de niveau de langue, il est recommandé de justifier d'un niveau B1 pour trouver facilement un emploi** (sauf pour le Québec)

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Le visa prend effet quand la/le jeune entre dans le pays d'accueil et a une validité d'un an
- ✚ C'est une des manières les plus autonomes pour partir à l'étranger, ainsi le déroulement du séjour varie d'un jeune à l'autre

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Aucune prise en charge n'est disponible pour ce type de séjour
- ✚ La/le jeune doit disposer de ressources financières pour couvrir ses dépenses, environ 3 000 / 4 500 euros
- ✚ Coût du visa : 350 €, non remboursé si le permis n'est pas accepté.

**Attention** : attendre d'avoir le visa avant de souscrire à l'assurance et d'acheter le billet aller.

# Programme FAJE PACA

## Bac + 2 et plus

### PRÉSENTATION

Le dispositif FAJE mis en place par la Région, permet chaque année, à de jeunes diplômé-e-s d'un bac+2 et plus, d'effectuer une mission de plusieurs mois au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger après une formation préalable de huit semaines.

### PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Le programme FAJE s'adresse aux jeunes diplômé-e-s
  - Bac+2 et plus et moins de 30 ans
  - A la recherche d'un 1<sup>er</sup> emploi
  - Inscrits dans un Pôle emploi régional
- ✚ Le diplôme doit avoir été obtenu depuis au moins trois ans dans un établissement d'enseignement de la région.
- ✚ Lors de la mission, elles/ils sont stagiaires de la formation professionnelle non rémunérée.
- ✚ Pour s'inscrire au programme FAJE, les jeunes doivent impérativement se présenter à l'une des réunions publiques d'information, les dossiers de candidatures ne sont remis qu'à cette occasion. Les dates de réunions sont indiquées sur le site du Conseil régional dès qu'elles sont déterminées.

### DÉROULEMENT DU SEJOUR

Le programme se déroule en deux étapes :

- ✚ Une première étape de formation et d'accompagnement d'une durée de 8 semaines où les jeunes réalisent un bilan personnel et professionnel, vérifient l'opportunité d'un stage à l'étranger et sont aidés dans leurs recherches et leurs négociations par le CESI (organisme de formation) ;
- ✚ Une deuxième étape, pour ceux dont les projets sont retenus, durant laquelle les jeunes partent effectuer une mission de six mois dans une entreprise ou une association située à l'étranger.
- ✚ Tous les pays du monde sont éligibles, sauf la France, les territoires d'Outre-mer, Andorre et Monaco

### COÛT ET PRISE EN CHARGE

Le montant de l'aide accordée dans le cadre du programme FAJE est réparti comme suit :

- ✚ Préparation du projet :
  - Environ 350 € par mois pour les jeunes qui ne perçoivent pas d'allocations Pôle emploi.
- ✚ Stage à l'étranger :
  - 700 € par mois,
  - 500 € maximum pour l'aide au voyage
  - 300€ maximum pour le visa
- ✚ La région assure la protection sociale
- ✚ Stage sur un territoire de coopération PACA :
  - 500 € par mois

# Les Chantiers internationaux

## PRÉSENTATION

- ✚ Un chantier de jeune, c'est la réalisation d'un travail bénévole avec une équipe internationale.
- ✚ Les chantiers s'inscrivent dans une dynamique locale et œuvrent pour l'intérêt général dans des domaines tels que la sauvegarde du patrimoine, la protection du patrimoine, l'amélioration de l'habitat ou de l'équipement collectif, etc...
- ✚ Des responsables pédagogiques et techniques assurent l'encadrement sur le terrain.
- ✚ Des activités sportives et culturelles complètent généralement les séjours.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Aucune condition particulière
- ✚ Avoir 18 ans (les mineurs peuvent être acceptés mais cela dépend de l'association)

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Durée du séjour varie d'une semaine à un mois que ce soit en France ou à l'étranger
- ✚ La durée du travail hebdomadaire est de 30 à 35 h en général
- ✚ Les participants sont hébergés et nourris sur place
- ✚ Les chantiers se déroulent principalement entre le mois de juin et d'octobre et parfois durant les vacances scolaires

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Les tarifs pratiqués sont variables selon les associations, la nature, la durée et le lieu du chantier
- ✚ Une adhésion à l'association est obligatoire
- ✚ Les coûts sont à la charge du participant (entre 260 et 460 euros plus le trajet)

# Programme de l'Office franco-québécois – OFQJ

## PRÉSENTATION

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) contribue au rapprochement des jeunes françaises et québécoises par la mise en œuvre de programmes de mobilité axés sur le développement et le perfectionnement professionnels, dans les secteurs économique, culturel, académique et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux.

## PUBLIC CIBLE

- ✚ Public : 18 – 35 ans pour tous les programmes
- ✚ Nationalité : française ou résider en France depuis plus d'un an (passeport obligatoire)

## Programme pour étudiants et apprentis

### Stage lié aux études

- ✚ Niveau : jusqu'à Bac + 5,
- ✚ Durée : 1 à 12 mois.
- ✚ Conditions :
  - ✓ Avoir une offre de stage au Québec
  - ✓ Obtenir un permis de travail délivré par l'ambassade du Canada dans la catégorie EIC - "Stage Coop International"
  - ✓ Ne pas avoir déjà participé au programme EIC "Stage Coop International"
  - ✓ Disposer de ressources financières suffisantes pour subvenir à ses besoins pendant la durée du stage (2 500 \$CAD / environ 1 620 €)
  - ✓ Être inscrit dans un établissement ou centre de formation
    - Si entente entre établissement et Québec : versement d'une contribution forfaitaire de 590 € (en basse saison), la prestation de l'OFQJ comprend notamment un vol aller/retour, une assistance et assurance complémentaire valable pour toute la durée de votre stage, et notre service d'accompagnement.
    - Si pas d'entente : Vous pouvez bénéficier d'une bourse de l'OFQJ d'un montant de 200 € ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

### Job d'été

- ✚ Durée : 3 mois maximum entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre
- ✚ Conditions :
  - ✓ Obtenir un CDD de 3 mois maximum pendant la période
  - ✓ Être inscrit dans un établissement d'enseignement ou un centre de formation

## Programme pour jeune demandeur d'emploi

### Stage de perfectionnement en accord avec Pôle emploi

- ✚ Public :
  - ✓ Demandeurs d'emploi (indemnisés ou non par Pôle Emploi)
  - ✓ Personnes en formation professionnelle continue
  - ✓ Jeunes suivis par une Mission locale
- ✚ Durée : Stage dans une entreprise québécoise de 2 à 12 mois
- ✚ Conditions :
  - ✓ Avoir une offre de stage au Canada, en lien avec votre diplôme
  - ✓ Ne pas avoir déjà participé au programme "Stage lié aux études"
  - ✓ Possibilité de garder ses indemnités de chômage (ARE)

# Job Woofing

## PRÉSENTATION

Le woofing a été créé dans le but de promouvoir le développement durable en enseignant aux jeunes gens qui sont intéressés les techniques d'agriculture biologique.

C'est un regroupement international de petits (et plus grands) fermiers qui ont envie de transmettre et de partager leurs connaissances de la terre.

C'est un bon moyen de s'immerger et d'apprendre une langue étrangère.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Aucune condition particulière pour faire du woofing
- ✚ Inscription sur le site internet nécessaire pour accéder aux fermes qui accueillent des volontaires (inscription payante aux alentours d'une trentaine d'euros).

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Durée du séjour varie selon l'envie du jeune et le besoin de main d'œuvre à la ferme
- ✚ Le jeune est nourri et logé contre une participation quotidienne aux travaux de la ferme (4 à 7h par jour soit 25 à 30 h par semaine)

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Aucune prise en charge n'est disponible pour ce type de séjour
- ✚ Inscription payante sur le site internet pour avoir accès aux fermes recensées : 45 €

### Site Internet

<http://wwoofinternational.org/>

# Volontariat International en Entreprise VIE

## PRÉSENTATION

Le VIE permet d'exercer une mission d'ordre commercial, technique ou scientifique au sein d'une entreprise française implantée à l'étranger.

Il peut comporter des périodes d'activité en France avec au minimum 200 jours par an à l'étranger.

## PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Public :
  - 18 à 28 ans diplômés. Actuellement, 75 % des VIE ont un bac + 5.
  - Être français ou ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen (EEE)
  - Avoir un casier judiciaire vierge

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Durée : 6 à 24 mois (renouvelable une fois dans la limite de 24 mois)
- ✚ Dans une entreprise française implantée/représentée à l'étranger ou ayant un lien juridique/partenarial avec une structure étrangère
- ✚ Informations et offres sur <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/> vous conseille de vous placer dans la situation d'un chercheur d'emploi, en définissant vos compétences (commerciales, scientifiques, informatiques...) et vos objectifs professionnels (rejoindre un grand groupe, faire carrière à l'international, vous spécialiser dans un secteur en particulier avant de revenir travailler en France...)

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Rémunération : Indemnité de 723.99 € et une indemnité supplémentaire mensuelle dont le montant dépend du pays de la mission  
[https://civiwebprod.cdn.prismic.io/civiwebprod/5c960b2d-0d71-4475-8c7a-f6dc1fa652b5\\_20210105+-+BAREME+VIE+AU+1ER+JANVIER+2021+VF.pdf](https://civiwebprod.cdn.prismic.io/civiwebprod/5c960b2d-0d71-4475-8c7a-f6dc1fa652b5_20210105+-+BAREME+VIE+AU+1ER+JANVIER+2021+VF.pdf)
- ✚ Exonérée de charges sociales et non imposable
- ✚ Ouvre des droits à la retraite mais pas au chômage.

**Procédure** : CV et LM en réponse à une offre sur le site <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/> ou directement aux entreprises contactées.



# Volontariat de Solidarité Internationale VSI

## PRÉSENTATION

« Les Volontaires de Solidarité Internationale sont des citoyens engagés. Acteurs et témoins, ils participent au sein d'une ONG à une action de solidarité internationale de développement ou d'urgence humanitaire. Pour un temps déterminé, ces volontaires mettent leurs compétences, de façon désintéressée, au service d'une population qui en a exprimé le besoin. »

C'est aussi bénéficier d'un statut à part entière, grâce à la loi du 23 février 2005 qui offre des garanties sur les conditions avant, pendant et au retour de mission.

## PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ✚ Public : 18 ans et +, mais la plupart des associations demandent aux candidats d'être âgés de plus de 21 ans ; la majorité des volontaires ont entre 25 et 35 ans.
- ✚ Minimum Bac + 3 ; dans l'ensemble les volontaires ont un Bac + 5 et une spécialité

## DÉROULEMENT DU SEJOUR

- ✚ Pour une action de proximité : Missions de santé, d'enseignement, de formation et de développement rural ou urbain. Vous effectuez votre mission au sein de l'une des 24 associations françaises agréées par le ministère des Affaires étrangères qui œuvrent dans les domaines du développement ou de l'urgence humanitaire.
- ✚ Dans tous les domaines d'intervention : urgence / réhabilitation / développement.
- ✚ Dans un engagement solidaire avec les pays du « Sud » ou d'Europe de l'Est.
- ✚ Durée : De 12 à 24 mois maximum.

## COÛT ET PRISE EN CHARGE

- ✚ Rémunération : Indemnité comprise entre 100 et 813 € (l'indemnité maximum est fixée par chaque pays),
- ✚ Couverture sociale (assurance maladie-hospitalisation-rapatriement prise en charge par l'organisation)
- ✚ Frais de voyage pris en charge
- ✚ En fin de mission, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'aide de réinstallation et de réinsertion.

D'après le Comité de liaison des ONG (Clong), pour être sélectionné vous devez faire preuve de motivation et avoir le sens de l'engagement au service de la solidarité. Une préparation au départ est obligatoire

### Site Internet

France volontaire

- ✚ <https://www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/les-differents-volontariats/le-volontariat-de-solidarite-internationale-vsi/>

Liste des associations agréées

- ✚ [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/liste\\_associations\\_agreees\\_vsi\\_cle0f5c33-1.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/liste_associations_agreees_vsi_cle0f5c33-1.pdf)

Service public

- ✚ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11444>

# Mes démarches

## 1<sup>ère</sup> étape :

Je prends rendez-vous avec la conseillère mobilité de la Mission locale.

## 2<sup>ème</sup> étape :

Je définis mon projet avec elle.

## 3<sup>ème</sup> étape :

La conseillère me propose des offres qui peuvent correspondre à mes attentes et mes envies.

Quels dispositifs me correspondent ?	Pourquoi je souhaite m'engager ?
Dans quel pays je souhaite partir ?	Que représente la mobilité pour moi ?
A partir de quand (date/période) ?	Pourquoi cette mission ?
Combien de temps ?	Que vais-je apporter à la structure d'accueil ?
Quels sont mes savoir faire ?	Que va m'apporter le projet ?
Quel est le lien avec mon projet professionnel ?	Quelles sont mes compétences en lien avec le projet?

## 4<sup>ème</sup> étape :

- ✚ Une offre de mobilité m'intéresse : je fournis un CV, une lettre de motivation, en français et au besoin prévoir aussi un CV et une lettre de motivation en anglais ou dans la langue du pays d'accueil (souvent demandé : allemand, espagnol, italien).
- ✚ Aucune offre ne me convient et j'attends les futures offres que la conseillère me communiquera, tout en n'hésitant pas à la relancer soit en me déplaçant à la Mission locale, soit par mail ou par téléphone.

## 5<sup>ème</sup> étape :

La conseillère fait parvenir les documents que je lui ai fournis (CV, lettre de motivation) et m'inscrit pour une information collective.

## 6<sup>ème</sup> étape :

Je participe à une information collective dans les locaux des partenaires.

## 7<sup>ème</sup> étape :

J'attends le retour positif ou non du partenaire pour savoir si je participe ou non au projet.

## NOTES



# Contact

**Patricia Moreau**  
**Mission Locale du Pays Salonais**

50 rue Saint Lazare  
13300 Salon-de-Provence

Tél : 04 90 56 28 21  
Mail : [patricia.moreau@ml-salon.fr](mailto:patricia.moreau@ml-salon.fr)  
Web : [www.ml-salon.org](http://www.ml-salon.org)

## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi  
9h00 – 12h30  
13h30 – 17h00